RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2004 B 21914
Numéro SIREN : 479 894 750
Nom ou dénomination : EFE

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2012 sous le numéro de dépôt 100537



1210064201

DATE DEPOT :	2012-10-31
NUMERO DE DEPOT :	2012R100537
N° GESTION :	2004B21914
N° SIREN :	479894750
DENOMINATION :	EFE
ADRESSE :	35 r du Louvre 75002 Paris
DATE D'ACTE :	2012/06/29
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE MEMBRE(S) DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
	CHANGEMENT DE COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRE E
	NOMINATION DE REPRESENTANT PERMANENT

GTC DE PARIS
I M R
31 OCT. 2012
N° Dépôt

EFE
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 14 124 000 €
Siège Social : PARIS (75002) – 35, rue du Louvre
479 894 750 RCS PARIS

04B. 21914.

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 29 JUIN 2012 PG CV CH PC

GTC DE PARIS
I M R
31 OCT. 2012
N° Dépôt
1005217

L'an deux mil douze,
Le vingt-neuf juin,
A 10 heures 30,

Les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, 35 rue du Louvre à Paris (75002), sur convocation du Directoire, par lettre recommandée en date du 14 juin 2012, à chaque actionnaire.

Il a été dressé une feuille de présence, qui a été signée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel, que, le cas échéant, comme mandataire.

La société MEETING POINT préside l'Assemblée.

La société CREADEV et Antoine MAYAUD sont appelées comme scrutateurs étant les deux actionnaires qui, tant par eux-mêmes que comme mandataire, disposent du plus grand nombre de voix et qui acceptent cette fonction.

Madame Cécilia DELLA BERTA est désignée comme secrétaire par le Président et les scrutateurs.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent ensemble le quorum requis par la loi et les statuts.

Le Président constate que l'Assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Jean-Henri LEGORJU, Commissaire aux comptes convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 14 juin 2012, est absent excusé.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

.../...

- Ratification de la nomination d'un membre du Conseil de Surveillance ;
- Constatation de la démission d'un membre du Conseil de Surveillance ;
- Constatation de la fin de mandat du Commissaire aux Comptes titulaire
- Constatation de la fin de mandat du Commissaire aux Comptes suppléant ;
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire ;
- Nomination d'un Commissaire aux Comptes suppléant ;

.../...

- Pouvoirs pour formalités.

.../...

SIXIEME RESOLUTION – Ratification de la nomination d'un membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale prend acte que, suite à la fusion de la société CREADEV INVESTISSEMENT avec la société CREADEV en date du 8 septembre 2011, la société CREADEV INVESTISSEMENT a été dissoute sans liquidation.

Le mandat de membre du Conseil de Surveillance de cette société a donc pris fin à la date du 8 septembre 2011.

Le Conseil de Surveillance, lors de sa séance du 17 octobre 2011, a coopté, avec effet au 8 septembre 2011, la société CREADEV, représentée par Monsieur Emmanuel DENOULET, en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour la durée du mandat restant à courir de la société CREADEV INVESTISSEMENT, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

L'Assemblée Générale décide de ratifier la nomination de la société CREADEV, représentée par Monsieur Emmanuel DENOULET, en qualité de membre du Conseil de Surveillance pour la durée du mandat restant à courir de la société CREADEV INVESTISSEMENT, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION – Constatation de la démission d'un membre du Conseil de Surveillance

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Patrick COUTAND de son mandat de membre du Conseil de Surveillance, avec effet au 2 mai 2012 et remercie Monsieur Patrick COUTAND de son action au sein de la Société.

L'Assemblée Générale décide de ne pas pourvoir à son remplacement pour le moment.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION – Constatation de la fin de mandat du Commissaire aux comptes Titulaire

L'Assemblée Générale prend acte de la fin du mandat de Commissaires aux comptes Titulaire de Monsieur Jean-Henri LEGORJU à l'issue de la présente Assemblée et le remercie de son action au sein de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION - Constatation de la fin de mandat du Commissaire aux comptes Suppléant

L'Assemblée Générale prend acte de la fin du mandat de Commissaires aux comptes Suppléant de Monsieur Pierre MANIGAND à l'issue de la présente Assemblée et le remercie de son action au sein de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION – Nomination d'un Commissaire aux Comptes Titulaire

L'Assemblée Générale désigne le Cabinet AUDIT ET CONSEIL UNION, représenté par Monsieur Jean-Marc FLEURY, aux fonctions de Commissaire aux comptes Titulaire de la Société pour une durée de six exercices, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice devant être clos le 31 décembre 2017.

Monsieur Jean-Marc FLEURY, pour le compte du Cabinet AUDIT ET CONSEIL UNION a d'ores et déjà déclaré accepter ces fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION – Nomination d'un Commissaire aux Comptes Suppléant

L'Assemblée Générale désigne le Cabinet GROUPE CONSEIL UNION, représenté par Monsieur Jean-Luc GATINOIS, aux fonctions de Commissaire aux comptes Suppléant de la Société pour une durée de six exercices, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice devant être clos le 31 décembre 2017.

Monsieur Jean-Luc GATINOIS, pour le compte du Cabinet GROUPE CONSEIL UNION, a d'ores et déjà déclaré accepter ces fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.../...

TREIZIEME RESOLUTION - Pouvoir pour les formalités

Tout pouvoir est donné à chaque membre du bureau porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toute formalité découlant des décisions de la présente Assemblée Générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne de demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Pour extrait certifié conforme
Marie DUCASTEL
Présidente du Directoire